

Madame, Monsieur les Conseillers communautaires

St-Michel-de-Maurienne, le 4 avril 2024,

CONVOCATION CONSEIL COMMUNAUTAIRE

10 avril 2024

A 17H30 dans les locaux de la CCMG

- Approbation du procès-verbal du 20 mars 2024
- Désignation d'un secrétaire de séance

Ordre du jour :

1. Affectation des résultats 2023
2. BUDGET PRINCIPAL 2024 :
 - 3.1 Vote des taux d'imposition 2024
 - 3.2. Vote taux TEOM 2024
 - 3.3. Vote produit GEMAPI 2024
 - 3.4. Vote des subventions 2024
3. BUDGETS ANNEXES 2024 :
 - 3.1. Station d'épuration de Calypso
 - 3.2. Production d'énergie des Oeillettes
 - 3.3. ZAE
4. Approbation marchés : groupement de commandes carburants et combustibles et maîtrise d'œuvre de l'extension du pôle Maurienne-Galibier
5. Salon de l'artisanat Maurienne
6. Scénarios réaménagement site Métaltemple pour demande de subvention fonds verts
7. Questions diverses

Vous remerciant par avance de votre présence, veuillez recevoir, Madame, Monsieur, mes salutations les meilleures.

Le Président

Gaétan MANCUSO



Communauté de Communes Maurienne Galibier

36 Rue Général Ferrié

73 140 SAINT-MICHEL-DE-MAURIENNE

Tél : 04 79 56 52 54 / info@maurienne-galibier.com

www.maurienne-galibier.com